

---

# Éclairage

---

## Enfants mineurs, quelle égalité ?



## **Avertissement**

Les données sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sur les sites internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

## Un enfant sur huit n'a aucun parent en emploi, plus d'un sur trois dans les familles monoparentales

Yves Jauneau, Chloé Tavan, Joëlle Vidalenc\*

En 2019, un enfant de moins de 18 ans sur huit vit dans une famille où aucun parent n'est en emploi ; dans les familles monoparentales, c'est un peu plus d'un sur trois. Cette situation, plus encore que la taille de la fratrie ou le milieu social, est associée à un fort risque de pauvreté pour les enfants.

Au sein des familles « traditionnelles » ou recomposées, de plus en plus d'enfants vivent avec deux parents en emploi (deux tiers en 2019), et de moins en moins avec un parent en emploi et l'autre inactif.

De plus en plus d'enfants vivant en famille monoparentale, le cas de figure qui s'est le plus développé en quinze ans est celui d'un enfant vivant avec un parent isolé en emploi : il concerne 14 % de l'ensemble des enfants en 2019, contre 9 % en 2003.

Avec l'augmentation du niveau de qualification des emplois, les enfants vivent de plus en plus dans des familles à dominante cadre ou profession intermédiaire.

Dans les familles de cadres plus que dans les autres familles, les parents travaillent plus souvent plus de 40 heures par semaine et à la maison, que ce soit en télétravail ou en plus du temps passé sur leur lieu de travail. Quand les parents sont employés, ils travaillent plus souvent le dimanche ou de nuit ; quand ils sont ouvriers, avec des horaires alternés.

La situation de chômage [Duée, 2005] et la position sociale [Barhoumi, 2020] des parents influencent le parcours scolaire des enfants, qui lui-même conditionne leur insertion professionnelle future [Aliaga et Lê, 2016]. Cet éclairage décrit, en 2019 et en évolution sur une quinzaine d'années, le milieu dans lequel vivent les enfants, à travers la situation de leurs parents sur le marché du travail. Cette dernière est appréhendée à partir de l'enquête Emploi (*encadré 1*) aussi bien en matière de participation (emploi, chômage ou inactivité) que de caractéristiques des emplois, de conditions de travail ou encore de **milieu social**, en mobilisant la nouvelle catégorie socioprofessionnelle des ménages [Amossé *et al.*, 2019].

### Un enfant sur huit vit dans une famille sans emploi en 2019

En 2019, 12,2 % des **enfants** de moins de 18 ans vivent dans une famille où aucun **parent** n'est en **emploi** (*figure 1*). Cette situation recouvre des cas de figure très différents (parents au foyer, au chômage, à la retraite ou en situation d'invalidité par exemple).

Entre 2003 et 2008, avec l'amélioration de la conjoncture, la part des enfants vivant dans une famille où aucun parent ne travaille a reculé d'un point, passant de 10,7 % à 9,8 %. Avec la crise économique de 2008-2009, cette part a ensuite nettement augmenté, et de façon ininterrompue jusqu'en 2016 : + 3,6 points entre 2008 et 2016. Depuis 2017, elle se replie à nouveau (- 1,2 point entre 2016 et 2019).

En 2019, 35,4 % des enfants vivant en **famille monoparentale** appartiennent à une **famille sans emploi**, contre 8,9 % de ceux en **famille recomposée** et 5,9 % en **famille « traditionnelle »**.

\* Yves Jauneau, Chloé Tavan, Joëlle Vidalenc (Insee).

## Sources et champ

Les données utilisées sont issues de l'enquête Emploi de l'Insee, seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Depuis 2003, cette enquête est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, auprès d'un large échantillon. Elle couvre les personnes vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.). Son champ a été élargi aux départements d'outre-mer hors Mayotte en 2014. Pour les besoins de cette étude et éviter toute rupture de série, les données ont été réropolées, afin de les rendre représentatives de la France (hors Mayotte) sur l'ensemble de la période.

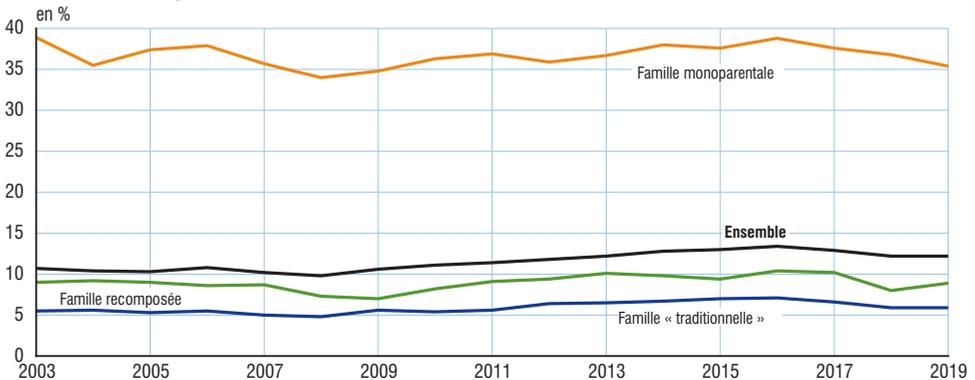
L'ensemble des personnes habitant dans le logement sont succinctement décrites (notamment, leur âge et les liens entre les personnes). Les personnes de 15 ans ou plus décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ». L'enquête permet donc de décrire la situation d'emploi des adultes avec lesquels vivent les enfants.

L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), qui résulte de l'enrichissement des données de l'enquête Emploi du 4<sup>e</sup> trimestre d'une année par les données fiscales et sociales, est quant à elle la source de référence pour l'étude des niveaux de vie et de la pauvreté monétaire.

Par construction, ces deux sources ne fournissent aucune information sur les parents avec lesquels l'enfant ne vit pas. Le champ de l'étude est constitué des enfants, définis comme les personnes de moins de 18 ans vivant dans le même logement que leur père et/ou leur mère. Sont donc exclues du champ les personnes de moins de 18 ans ne vivant avec aucun de leurs parents (vivant avec leurs grands-parents, en famille d'accueil ou en logement autonome par exemple), qui représentent moins de 1 % des personnes de moins de 18 ans<sup>1</sup>. Un enfant en garde alternée, qui partage son temps entre les logements de ses deux parents, n'est compté qu'une seule fois, dans le logement dans lequel il a passé la nuit précédant l'interrogation à l'enquête.

1. En revanche, ces personnes sont incluses dans les statistiques sur la pauvreté des enfants diffusées usuellement à partir de l'ERFS.

### 1. Part des enfants vivant dans une famille où aucun parent n'est en emploi selon la configuration familiale entre 2003 et 2019



Lecture : en 2003, 10,7 % des enfants vivent dans une famille où aucun parent n'est en emploi.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2019.

Ces fortes disparités, associées au fait que les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses (*encadré 2*), expliquent également l'évolution de la part des enfants vivant dans une famille sans emploi sur la période. En particulier, si la répartition des enfants par type de famille en 2019 était la même qu'en 2003, la part des enfants vivant dans une famille sans emploi en 2019 serait revenue légèrement en deçà de son niveau de 2003, au lieu de la hausse observée de 1,5 point.

## Encadré 2

### De plus en plus d'enfants vivent dans une famille monoparentale

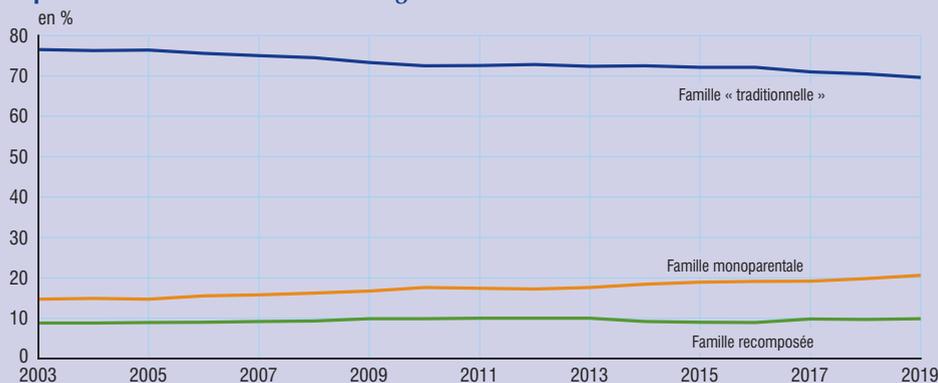
En 2019, selon l'enquête Emploi, 20,6 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille monoparentale (*figure*). Cette part est très proche de celle observée à partir du recensement de la population, source de référence pour l'étude des structures familiales [Algava *et al.*, 2020]. Les légers écarts entre les deux sources peuvent résulter de l'aléa d'échantillonnage ou de différences de questionnement ou de méthodologie. La part d'enfants vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 6 points depuis 2003, de manière ininterrompue sur la période. Dans le même temps, la part des enfants vivant en famille

« traditionnelle » a diminué et celle des enfants en famille recomposée est restée globalement stable.

Les enfants de familles « traditionnelles » sont plus jeunes que ceux vivant en famille recomposée ou monoparentale. Par ailleurs, les enfants de familles recomposées appartiennent à de plus grandes fratries : 51,1 % d'entre eux vivent avec au moins deux autres enfants, contre 29,8 % pour les enfants en famille « traditionnelle » et 24,4 % pour ceux en famille monoparentale.

Dans les familles monoparentales, 85,5 % des enfants vivent avec leur mère, une proportion en léger recul depuis 2003 (-3,4 points).

### Répartition des enfants selon la configuration familiale entre 2003 et 2019



Lecture : en 2003, 76,5 % des enfants vivent dans une famille « traditionnelle ».  
Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.  
Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2019.

## Davantage d'enfants n'ont aucun parent en emploi dans les milieux sociaux moins aisés et les grandes fratries

Les enfants vivant dans un milieu social moins élevé, et de façon liée, ceux dont les parents sont moins diplômés, vivent plus souvent dans une famille où aucun parent ne travaille : 26,4 % des enfants de familles à dominante ouvrière, monoactives ouvrières ou employées ou sans emploi (*figure 2*) vivent dans une famille sans emploi<sup>1</sup>, contre 6,4 % des enfants de familles à dominante employée ou petit indépendant et seulement 2,0 % des enfants de familles à dominante cadre ou profession intermédiaire (*figure 3*). La taille de la **fratrie** joue également : 17,8 % des enfants vivant dans une fratrie d'au moins trois enfants n'ont aucun parent qui travaille, contre 8,3 % dans les fratries de deux enfants et 12,3 % des enfants uniques. La part des enfants ne vivant avec aucun parent en emploi varie peu avec l'âge de l'enfant ; un peu plus avec l'âge du plus jeune enfant de la fratrie (elle est de 15,2 % quand le plus jeune a moins de 3 ans, contre 10,6 % quand il est âgé de 15 à 17 ans). Au sein des familles monoparentales, ces situations de non-emploi sont en revanche d'autant plus fréquentes que l'enfant est jeune :

1. Si on exclut les enfants dont les deux parents n'ont jamais travaillé qui, par construction, sont dans une famille sans emploi, cette part reste élevée : 22,3 %.

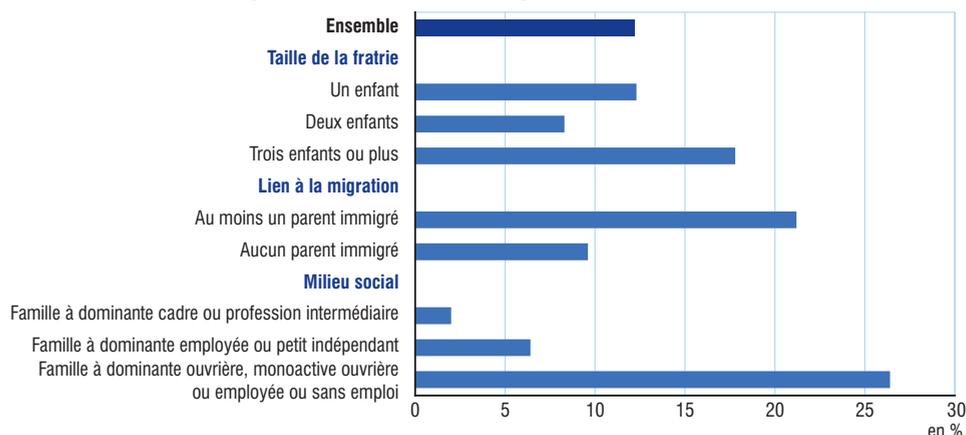
## 2. Milieu social selon la catégorie socioprofessionnelle (CS) des parents

Catégorie socioprofessionnelle d'un parent	Catégorie socioprofessionnelle de l'autre parent (s'il vit dans le logement)						
	Cadre ou chef d'entreprise	Profession intermédiaire	Petit indépendant <sup>1</sup>	Employé	Ouvrier	N'ayant jamais travaillé ou CS inconnue	Pas de conjoint
Cadre ou chef d'entreprise	Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire						
Profession intermédiaire	Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire						
Petit indépendant <sup>1</sup>	Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire						
Employé	Famille à dominante employée ou petit indépendant						
Ouvrier	Famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi						
N'ayant jamais travaillé ou CS inconnue	Famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi						

1. L'appellation « petit indépendant » renvoie au critère de taille d'entreprise : il s'agit des artisans, commerçants et chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, par opposition aux chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus comptabilisés ici avec les cadres.

Note : les personnes sans emploi ayant déjà travaillé sont classées dans la catégorie socioprofessionnelle de leur dernier emploi.

## 3. Part des enfants vivant dans une famille où aucun parent n'est en emploi selon les caractéristiques de l'enfant ou de ses parents en 2019



Lecture : en 2019, 12,2 % des enfants vivent dans une famille où aucun parent n'est en emploi.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

dans leur cas, 61,6 % des enfants de moins de 3 ans vivent avec un parent sans emploi, contre 26,1 % pour ceux âgés de 15 à 17 ans. Enfin, les enfants dont au moins un parent est **immigré** vivent également deux fois plus souvent dans une famille sans emploi.

Ces différentes caractéristiques sont liées. Ainsi, par exemple, les enfants dont au moins un parent est immigré vivent plus fréquemment en famille monoparentale et moins souvent dans un milieu social aisé. Toutefois, toutes choses égales par ailleurs<sup>2</sup>, des disparités subsistent sur la part des enfants dont aucun parent ne travaille par milieu social, configuration familiale, taille de la fratrie ou lien à la migration des parents.

Vivre dans une famille où aucun parent n'est en emploi est en moyenne associé à un fort risque de pauvreté. Ainsi, en 2018, 74,8 % des enfants vivant dans une famille où aucun parent n'est en emploi sont en situation de **pauvreté monétaire**, contre 13,7 % quand au moins un parent est en emploi (*encadré 3*).

2. Cette analyse toutes choses égales par ailleurs tient compte de l'âge de l'enfant, la configuration familiale, la taille de la fratrie, le lien à la migration, le milieu social et la région de résidence.

### Le risque de pauvreté des enfants est cinq fois plus élevé dans les familles sans emploi

En 2018, un enfant de moins de 18 ans sur cinq (20,7 %) vit dans un ménage en situation de pauvreté monétaire (figure). La situation d'emploi des parents influe très fortement sur le risque de pauvreté des enfants. Ainsi, le taux de pauvreté des enfants est de 4,7 % lorsque les deux parents sont en emploi, de 27,0 % lorsqu'un seul des deux parents (ou le parent d'une famille monoparentale) travaille et enfin de 74,8 % lorsqu'aucun des parents ne travaille.

Ces écarts se retrouvent quel que soit le profil de l'enfant ou de sa famille (âge de l'enfant ou taille de la fratrie) et sont bien plus importants que ceux liés à d'autres caractéristiques pourtant elles aussi déterminantes, comme le milieu social ou la configuration familiale. Alors que 40,5 % des enfants de familles monoparentales sont pauvres, c'est le cas de 16,6 % de ceux vivant en famille recomposée et de 15,3 % de ceux en famille « traditionnelle ». De même, le taux de pauvreté des enfants est deux fois plus élevé pour les fratries de trois enfants ou plus

(31,0 %) que pour ceux issus de plus petites fratries. Le taux de pauvreté varie par ailleurs de 3,9 % pour les enfants vivant dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire à 18,2 % dans une famille à dominante employée ou petit indépendant et 37,9 % dans une famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi.

Certains écarts résultent d'effets de structure : les enfants de milieu social plus aisé vivent plus fréquemment avec deux parents en emploi, ces deux caractéristiques diminuant le risque de pauvreté. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, le taux de pauvreté monétaire reste lié au nombre de parents en emploi, et, dans une moindre mesure, au milieu social et à la configuration familiale. Par exemple, pour les enfants de familles à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi, le taux de pauvreté atteint 78,4 % lorsqu'aucun parent n'est en emploi, contre seulement 7,4 % si les deux parents travaillent.

#### Taux de pauvreté monétaire des enfants selon la situation d'emploi des parents en 2018

en %

	Ensemble	Deux parents en emploi	Un parent en emploi	Aucun parent en emploi
<b>Ensemble</b>	<b>20,7</b>	<b>4,7</b>	<b>27,0</b>	<b>74,8</b>
<b>Configuration familiale</b>				
Famille « traditionnelle »	15,3	4,8	29,4	71,1
Famille recomposée	16,6	3,9	32,5	72,4
Famille monoparentale	40,5	///	22,7	77,2
<b>Âge de l'enfant</b>				
Moins de 3 ans	20,4	3,6	27,0	75,0
De 3 à 5 ans	21,7	3,9	28,9	76,3
De 6 à 9 ans	20,8	4,2	27,6	74,2
De 10 à 14 ans	19,5	5,2	25,2	74,2
De 15 à 17 ans	22,0	6,1	27,4	74,6
<b>Taille de la fratrie</b>				
Un enfant	16,8	3,6	19,0	67,0
Deux enfants	15,9	3,7	25,4	71,9
Trois enfants ou plus	31,0	7,6	36,1	81,0
<b>Milieu social</b>				
Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire	3,9	1,7	8,6	36,9
Famille à dominante employée ou petit indépendant	18,2	7,3	26,5	69,0
Famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi	37,9	7,4	35,3	78,4

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : en 2018, 4,7 % des enfants vivant avec deux parents en emploi sont pauvres monétairement.

Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

## En 2019, deux tiers des enfants de familles « traditionnelles » ou recomposées vivent avec deux parents qui travaillent

En 2019, dans les familles « traditionnelles » ou recomposées, 66,7 % des enfants vivent avec deux parents (ou beaux-parents) en emploi (figure 4) : 67,3 % pour les familles « traditionnelles » et 61,9 % pour les familles recomposées. Cette configuration est plus fréquente quand les enfants sont plus âgés (72,1 % pour les enfants de 15 à 17 ans, contre 58,5 % pour ceux de moins de 3 ans) ou pour les petites fratries (71,6 % pour les enfants uniques, contre 51,6 % pour ceux issus d'une fratrie de trois enfants ou plus). À la suite de la crise de 2008-2009, la part des enfants de familles « traditionnelles » ou recomposées vivant avec deux parents qui travaillent a reculé pour atteindre un point bas en 2015 (63,7 %, contre 65,3 % en 2008). Depuis lors, cette part augmente ; le niveau atteint en 2019 est le plus élevé depuis 2003.

Cette hausse a eu pour contrepartie le recul de la part des enfants dont un parent est en emploi et l'autre **inactif**. En 2019, cette situation concerne 21,0 % des enfants de familles « traditionnelles » ou recomposées, soit 5,1 points de moins qu'en 2003. Ce repli est concentré entre 2003 et 2015. Depuis 2015, cette part se stabilise. Lorsque l'enfant vit avec un parent en emploi et l'autre inactif, dans 84,3 % des cas, c'est le père (ou beau-père) qui travaille et la mère (ou belle-mère) qui est inactive. Cette proportion a diminué en quinze ans : elle était de 90,3 % en 2003.

## En quinze ans, de plus en plus d'enfants vivent avec un parent isolé en emploi

Dans les familles monoparentales, 64,6 % des enfants ont, en 2019, un parent en emploi (61,4 % quand le parent est une femme, contre 83,4 % quand c'est un homme) ; 24,4 % ont un parent inactif et 11,0 % un parent au **chômage** (figure 4). Comme pour les enfants de familles « traditionnelles » et recomposées, après un repli à la suite de la crise économique

### 4. Situation d'emploi des parents selon la configuration familiale

en %

	Répartition par type de famille				Répartition pour l'ensemble des enfants			
	2003	2008	2015	2019	2003	2008	2015	2019
<b>Familles « traditionnelles » et recomposées</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>85,3</b>	<b>83,8</b>	<b>81,1</b>	<b>79,4</b>
<b>Deux parents en emploi</b>	<b>60,6</b>	<b>65,3</b>	<b>63,7</b>	<b>66,7</b>	<b>51,7</b>	<b>54,8</b>	<b>51,7</b>	<b>52,9</b>
<b>Un parent en emploi</b>	<b>33,5</b>	<b>29,5</b>	<b>29,0</b>	<b>27,1</b>	<b>28,6</b>	<b>24,8</b>	<b>23,5</b>	<b>21,5</b>
Autre parent au chômage	7,4	6,0	8,0	6,2	6,3	5,0	6,5	4,9
Autre parent inactif	26,1	23,5	21,0	21,0	22,3	19,7	17,0	16,6
<b>Aucun parent en emploi</b>	<b>5,9</b>	<b>5,1</b>	<b>7,3</b>	<b>6,2</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,9</b>	<b>4,9</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>14,7</b>	<b>16,2</b>	<b>18,9</b>	<b>20,6</b>
<b>Parent en emploi</b>	<b>61,1</b>	<b>66,0</b>	<b>62,4</b>	<b>64,6</b>	<b>8,9</b>	<b>10,6</b>	<b>12,0</b>	<b>13,7</b>
<b>Parent sans emploi</b>	<b>38,9</b>	<b>34,0</b>	<b>37,6</b>	<b>35,4</b>	<b>5,7</b>	<b>5,5</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>
Parent au chômage	13,0	11,5	14,2	11,0	1,9	1,9	2,7	2,3
Parent inactif	25,9	22,5	23,4	24,4	3,8	3,6	4,4	5,0
<b>Ensemble</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : en 2003, les enfants qui vivent avec deux parents en emploi représentent 60,6 % des enfants vivant dans une famille « traditionnelle » ou recomposée et 51,7 % de l'ensemble des enfants, toutes configurations familiales confondues.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2008, 2015, 2019.

de 2008-2009, la part des enfants de familles monoparentales dont le parent travaille augmente à nouveau.

Au total, entre 2003 et 2019, si l'on prend en compte l'évolution des situations familiales et d'emploi des parents, le cas de figure qui s'est le plus développé est celui d'un enfant vivant avec un parent isolé en emploi : en 2019, 13,7 % des enfants sont dans ce cas, contre 8,9 % en 2003. Même si elle reste majoritaire, la situation où l'enfant est élevé par deux parents en emploi a peu progressé, du fait de la diminution de la part des enfants vivant avec deux parents. En 2019, 52,9 % des enfants vivent dans une famille avec deux parents en emploi, soit à peine plus qu'en 2003 (51,7 %), et en deçà du niveau de 2008 (54,8 %). Enfin, la situation où un parent travaille et l'autre est inactif est quant à elle devenue moins fréquente : elle ne concerne en 2019 que 16,6 % des enfants ; c'était 22,3 % en 2003.

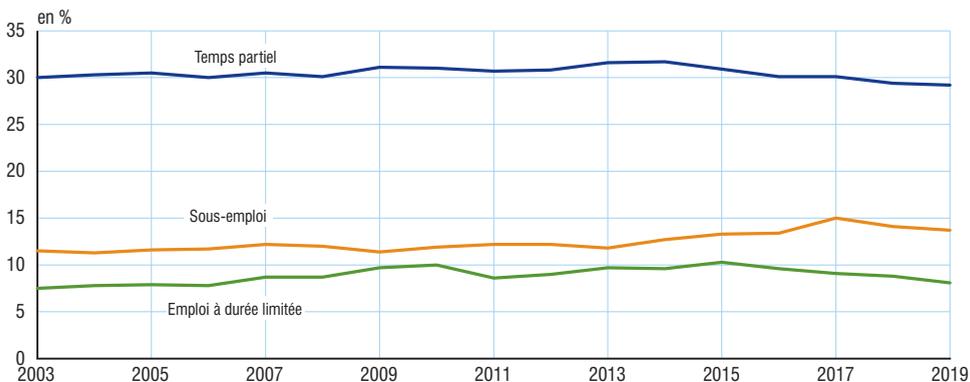
## Davantage de temps partiel dans les familles « traditionnelles »

Au sein des enfants vivant avec au moins un parent qui travaille, dans 29,2 % des cas, au moins un des parents (ou le parent pour les familles monoparentales) est à temps partiel (figure 5). Stable dans les années 2000, cette part a légèrement augmenté après la crise économique de 2008-2009, puis s'est repliée à partir de 2015. Cette évolution reflète la dynamique du temps partiel dans l'ensemble des emplois [Jauneau et Vidalenc, 2020].

Le temps partiel des parents est plus fréquent parmi les enfants vivant en famille « traditionnelle ». Ainsi, en 2019, parmi les enfants vivant avec au moins un parent en emploi, 30,1 % des enfants de familles « traditionnelles », contre 27,6 % en famille recomposée et 25,7 % en famille monoparentale, ont un parent à temps partiel (figure 6). Dans les familles avec deux parents, le temps partiel reste très concentré chez la mère ou la belle-mère. Ainsi, en 2019, lorsqu'un enfant vit avec deux parents (ou beaux-parents) qui travaillent, et qu'un seul des deux est à temps partiel, dans 91,8 % des cas, il s'agit de la mère (ou de la belle-mère). Cette concentration du temps partiel chez les mères est en léger recul (96,0 % en 2003). Enfin, le temps partiel est plus fréquent pour les parents des grandes fratries, mais peu de différences existent selon l'âge des enfants.

Le temps partiel ne répond pas aux mêmes motivations selon le profil des enfants et de leurs parents. Dans les familles « traditionnelles », dans les familles avec un jeune enfant ou

## 5. Caractéristiques des emplois occupés par au moins un des parents entre 2003 et 2019



Lecture : en 2003, 30,0 % des enfants vivant avec au moins un parent en emploi ont au moins un parent à temps partiel.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans vivant avec au moins un parent en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2019.

## 6. Caractéristiques des emplois occupés par au moins un des parents selon les caractéristiques de l'enfant ou de sa famille en 2019

en %

	Temps partiel	dont : pour s'occuper de ses enfants ou d'une personne dépendante	Sous-emploi	Emploi à durée limitée
<b>Ensemble</b>	<b>29,2</b>	<b>47,7</b>	<b>8,1</b>	<b>13,7</b>
<b>Configuration familiale</b>				
Famille « traditionnelle »	30,1	51,3	7,6	12,9
Famille recomposée	27,6	38,7	9,2	16,7
Famille monoparentale	25,7	33,2	9,9	15,5
<b>Âge de l'enfant</b>				
Moins de 3 ans	27,4	58,3	6,2	16,4
De 3 à 5 ans	30,8	55,9	7,4	15,8
De 6 à 9 ans	29,9	53,2	8,6	14,5
De 10 à 14 ans	29,4	43,0	8,6	12,3
De 15 à 17 ans	27,7	30,9	8,7	10,8
<b>Taille de la fratrie</b>				
Un enfant	25,3	30,2	8,1	13,8
Deux enfants	29,7	53,9	7,3	12,4
Trois enfants ou plus	31,6	50,7	9,3	15,7
<b>Milieu social</b>				
Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire	28,7	60,8	5,0	7,1
Famille à dominante employée ou petit indépendant	28,6	47,3	8,0	12,5
Famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi	30,5	33,2	11,9	23,0

Lecture : en 2019, 29,2 % des enfants vivant avec au moins un parent en emploi ont au moins un parent à temps partiel. 47,7 % de ces derniers indiquent que la raison principale du temps partiel est de « s'occuper de ses enfants ou d'une personne dépendante ».

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans vivant avec au moins un parent en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

encore dans les milieux sociaux les plus aisés, les parents invoquent plus souvent comme raison principale le fait de s'occuper des enfants ou d'une personne dépendante. Ainsi, en 2019, alors que ce motif correspond à 47,7 % des cas de temps partiel pour l'ensemble des enfants, cette proportion est supérieure de 10 points pour les enfants de familles à dominante cadre ou profession intermédiaire ou lorsque l'enfant a moins de trois ans.

Le **sous-emploi**, qui correspond essentiellement à des parents à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire, concerne, en 2019, 8,1 % des enfants dont l'un des parents au moins travaille. Il est plus fréquent pour les enfants de familles monoparentales (9,9 %), de milieux sociaux moins aisés (11,9 % parmi les familles à dominante ouvrière, monoactives ouvrières ou employées ou sans emploi) ou de parents moins diplômés (15,9 % quand les parents n'ont pas de diplôme au-delà du brevet des collèges), ou encore lorsqu'au moins un parent est immigré (11,0 %).

Enfin, pour 13,7 % des enfants dont un ou deux parents travaillent, au moins un parent est en **emploi à durée limitée**. Cette proportion atteint 23,0 % dans les familles à dominante ouvrière, monoactives ouvrières ou employées ou sans emploi et 20,8 % lorsque au moins un parent est immigré.

Parmi les enfants vivant avec au moins un parent en emploi, le temps partiel, l'emploi à durée limitée et le sous-emploi sont associés à un risque de pauvreté monétaire plus élevé. Ceci reste vrai à milieu social et configuration familiale donnés.

## Les parents cadres ou professions intermédiaires travaillent plus souvent que les autres parents plus de 40 heures par semaine

En 2019, 52,4 % des enfants issus d'une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire ont au moins un parent qui a travaillé à la maison au cours des quatre dernières semaines, que ce soit en télétravail ou en plus du temps passé sur son lieu de travail, contre 24,6 % pour l'ensemble des enfants. Pour 45,3 % d'entre eux, au moins un parent a travaillé plus de 40 heures dans la semaine, contre 29,5 % pour l'ensemble des enfants (figure 7). Pour les parents cadres, travailler à domicile peut permettre d'accroître leur temps de présence familiale, tout en travaillant beaucoup [Bentoudja et Razafindranovona, 2020].

Les enfants de familles à dominante employée ou petit indépendant vivent quant à eux plus souvent avec des parents travaillant le dimanche (32,6 % contre 26,8 % pour l'ensemble) ou la nuit (17,1 % contre 13,7 % pour l'ensemble). Enfin, pour les enfants des familles à dominante ouvrière, monoactives ouvrières ou employées ou sans emploi, les parents, lorsqu'ils sont en emploi, travaillent plus souvent avec des horaires alternés (2x8, 3x8, équipe, etc.) : 10,1 % contre 7,6 % pour l'ensemble.

### 7. Horaires et organisation du travail des parents en 2019

en %

	Au moins un parent travaille...					
	... le dimanche <sup>1</sup>	... le soir <sup>1</sup>	... la nuit <sup>1</sup>	... à domicile <sup>2</sup>	... avec des horaires alternés <sup>3</sup>	... plus de 40 heures au cours de la semaine <sup>4</sup>
<b>Ensemble</b>	<b>26,8</b>	<b>34,7</b>	<b>13,7</b>	<b>24,6</b>	<b>7,6</b>	<b>29,5</b>
<b>Configuration familiale</b>						
Famille « traditionnelle »	29,6	39,6	15,8	28,5	8,4	33,9
Famille recomposée	29,0	37,8	17,1	22,8	10,7	32,2
Famille monoparentale	16,6	17,3	5,2	12,8	3,6	13,8
<b>Milieu social</b>						
Famille à dominante cadre ou profession intermédiaire	31,8	50,8	13,9	52,4	3,9	45,3
Famille à dominante employée ou petit indépendant	32,6	36,1	17,1	20,0	8,9	30,7
Famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi	17,1	18,1	10,7	1,9	10,1	13,3

1. Au moins une fois au cours des quatre dernières semaines.

2. Au moins une fois au cours des quatre dernières semaines, hors cas où le domicile est le lieu de travail.

3. Horaires habituels dans l'emploi principal de type 2x8, 3x8, équipe, etc.

4. Temps de travail effectif dans l'ensemble des emplois occupés, au cours de la semaine de référence.

Lecture : en 2019, 26,8 % des enfants vivant avec au moins un parent en emploi ont au moins un parent qui a travaillé le dimanche au cours des quatre dernières semaines.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans vivant avec au moins un parent en emploi.

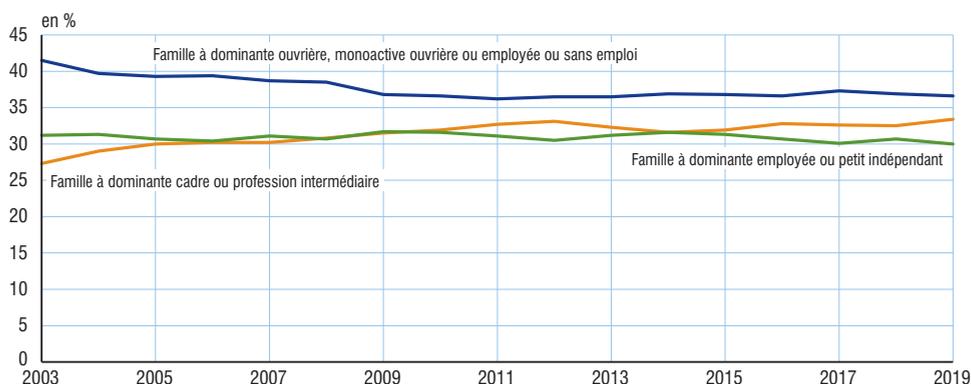
Source : Insee, enquête Emploi 2019.

## En quinze ans, la part d'enfants vivant dans une famille à dominante cadre a augmenté

En lien avec la hausse continue du niveau de qualification des emplois, les enfants vivent de plus en plus dans un milieu social élevé. Ainsi, en 2019, 33,4 % des enfants vivent dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire, soit 6,1 points de plus qu'en 2003 (figure 8). En particulier, la part des enfants vivant dans une famille à dominante cadre (un parent cadre et l'autre cadre ou profession intermédiaire) est passée de 11,7 % en 2003 à 15,3 % en 2019.

Dans le même temps, la proportion d'enfants vivant dans une famille à dominante employée ou petit indépendant reste relativement stable (30,0 % en 2019). Celle des enfants vivant dans

## 8. Milieu social des enfants entre 2003 et 2019



Lecture : en 2003, 27,3 % des enfants vivent dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire.

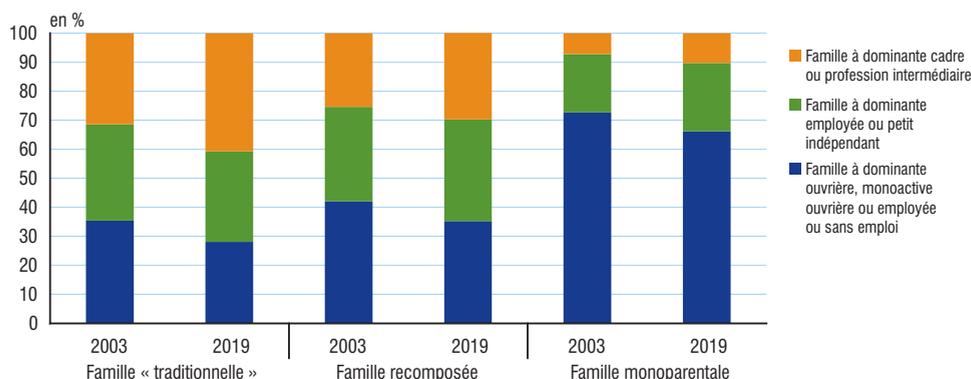
Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2019.

une famille à dominante ouvrière, monoactive ouvrière ou employée ou sans emploi a en revanche reculé de 4,9 points par rapport à 2003 pour atteindre 36,6 % en 2019.

Les enfants de familles « traditionnelles » vivent dans un milieu social plus élevé que ceux de familles recomposées et bien plus élevé que ceux de familles monoparentales. Ainsi, 40,7 % des enfants de familles « traditionnelles » sont dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire, contre 29,8 % des enfants de familles recomposées et 10,3 % des enfants de familles monoparentales (figure 9). Ces différences sociales vont de pair avec des disparités de niveau de diplôme entre les types de famille [Acs et al., 2015].

## 9. Milieu social des enfants selon la configuration familiale en 2003 et 2019



Lecture : en 2003, 31,4 % des enfants vivant dans une famille « traditionnelle » vivent dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 et 2019.

L'élévation du milieu social s'observe quelle que soit la configuration familiale dans laquelle ils vivent : entre 2003 et 2019, la part des enfants vivant dans une famille à dominante cadre ou profession intermédiaire a progressé aussi bien dans les familles « traditionnelles » (+ 9,3 points) que dans les familles recomposées (+ 4,4 points) ou monoparentales (+ 3,1 points). ■

---

## Définitions

**Emploi, chômage, inactivité** : sont ici entendus au sens du Bureau international du travail (BIT).

- **Personne en emploi** au sens du BIT : personne ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.
- **Chômeur** au sens du BIT : personne âgée de 15 ans ou plus qui :
  - est sans emploi la semaine de référence ;
  - est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
  - a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.
- **Inactif** au sens du BIT : personne ni en emploi, ni au chômage au sens du BIT.

**Emploi à durée limitée** : contrat à durée déterminée, intérim.

**Enfant** : personne de moins de 18 ans, vivant avec au moins un de ses parents.

**Famille monoparentale** : famille où le ou les enfants habitent avec un seul parent.

**Famille recomposée** : famille dont au moins un enfant est né d'une union précédente de l'un des conjoints. Un enfant peut vivre dans une famille recomposée tout en habitant avec ses deux parents au sens strict, dès lors qu'il vit avec un demi-frère ou une demi-sœur.

**Famille sans emploi** : famille monoparentale dont le parent n'est pas en emploi ou famille « traditionnelle » ou recomposée dont les deux parents ne sont pas en emploi.

**Famille « traditionnelle »** : famille dont tous les enfants vivent avec leurs deux parents (biologiques ou adoptifs) au sens strict.

**Fratrie** : ensemble des enfants de moins de 18 ans vivant dans une même famille et ayant au moins un parent en commun ou dont les parents sont en couple. Les demi-frères et demi-sœurs sont donc comptés dans la fratrie. À l'inverse, les frères et sœurs ne vivant plus au domicile parental ou âgés de 18 ans ou plus ne le sont pas. On appelle enfant unique une fratrie d'un seul enfant.

**Immigré** : personne née étrangère à l'étranger.

**Milieu social** : catégorie socioprofessionnelle des parents, au sens large. Pour les parents en emploi, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi actuel ; pour les parents qui sont chômeurs ou inactifs, de celle du dernier emploi occupé, le cas échéant. La catégorie socioprofessionnelle du ou des parents est combinée pour établir une catégorie socioprofessionnelle du ménage lui-même, selon les principes proposés par le groupe de travail du Cnis sur la refonte de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelle (PCS) [Amossé *et al.*, 2019]. Pour les besoins de l'étude, les 7 groupes (I à VII) ont été agrégés en trois grands groupes. La *figure 2* en donne la répartition en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents.

**Parent** : parent (biologique ou adoptif) au sens strict, ou beau-parent. Dans le cas où seul un parent de l'enfant est présent dans le logement, on appelle « beau-parent » de l'enfant le conjoint éventuel du parent.

**Pauvreté monétaire** : une personne est considérée comme pauvre lorsque le niveau de vie du ménage dans lequel elle vit (ensemble des revenus du ménage sur l'année, y compris prestations sociales, nets des impôts directs, rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage) est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est ici défini comme 60 % du niveau de vie médian.

**Sous-emploi** : personne en emploi qui soit travaille à temps partiel, souhaite travailler davantage et est disponible pour le faire, soit a travaillé moins que d'habitude pendant la semaine de référence en raison de chômage partiel ou de mauvais temps.

---

---

## Pour en savoir plus

Des données complémentaires sont disponibles en téléchargement avec la publication sur *insee.fr*.

AcS M., Lhommeau B., Raynaud É., « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers Solidarité Santé* n° 67, Drees, juillet 2015.

Algava E., Bloch K., Vallès V., « En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », *Insee Première* n° 1788, janvier 2020.

Aliaga C., Lê J., « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Amossé T., Chardon O., Eidelman A., « La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle (2018-2019) », *Rapport du groupe de travail du Cnis* n° 156, décembre 2019.

Avenel M., Roth N., « Les enfants de moins de 6 ans et leurs familles en France métropolitaine », *Recherches et Prévisions* n° 63, 2001a.

Avenel M., Roth N., « Les enfants de moins de 6 ans et leurs familles en France métropolitaine », *Études et Résultats* n° 97, janvier 2001b.

Barhoumi M., « Au lycée, les parcours scolaires s'améliorent, mais les inégalités scolaires et sociales baissent peu », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

Bentoudja L., Razafindranovona T., « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », *Insee Première* n° 1795, mars 2020.

Duée M., « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », *Revue économique* n° 2005/3 (vol 56), 2005.

Jauneau Y., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2019 », *Insee Première* n° 1793, février 2020.

Observatoire national de la petite enfance, « Présence d'enfants et activité professionnelle des parents », *L'accueil du jeune enfant en 2018*, édition 2019.

---